



## Demande de renseignements sur accident de travail

Par **corneille74**, le **01/03/2010** à **14:23**

Bonjour, je suis en accident de travail depuis le 17/12/09, (et je ne suis pas la seule à être en accident de travail), j'ai appris que mon employeur voulait refuser les accidents mais comment puisque la sécurité sociale l'a accepté, mon médecin traitant à vue dans l'état où j'étais j'ai 2 témoins au moment où cela c'est passé et 4 autres 5mn plus tard. Mon employeur m'a enlevé les 3 jours de carences et des RTT comme en arrêt maladie. En a-t-elle le droit? Mon contrat est un CDD sans date de fin précis aurait-elle le droit d'y mettre fin? Merci de vos réponses qui vont m'aider pour la suite des événements.